



VERSAILLES

# Porchefontaine Conseil de quartier

**Conseil du lundi 14 mars 2016**

**Etaient présents :**

Présidente : Martine Schmit

Vice-président : Michel Lefèvre

**Collège des personnes élues :** Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Monique Miralles, Marie-Caroline Prouff, Alain Roger,

**Collège des associations :** Jacques Samanos représentant suppléant du SDIP, Michèle Divan représentante titulaire du CCVP, Marc Meyer représentant titulaire de l'AFCV, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Hélène Schutzenberger représentante titulaire de VEI, Chantal Simian représentante titulaire de SNL,

**Collège des personnes nommées :** Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, Nicolas Fouquet,

**Etaient excusés :**

Xavier Bloch représentant titulaire de l'ALEPP, Michel Carré représentant titulaire du SDIP, David Crépy, Gabrielle de Wailly, Isabelle Lallemant, André Montialoux, Francis Naudin, Geneviève Sylvestre pour Sesakinoufo remplacée par Michèle Divan représentante suppléante,

**Absents :** Valérie Chenuc, Nicolas Etiévant représentant titulaire du Clap 53, Stéphanie Lescar, Isabelle Richard, François Siméoni.

**Egalement présents :**

Renaud Anzieu représentant suppléant de VEI, Marie-Jo Jacquey pour l'Echo des Nouettes,

1) Projet « Village convivial » présenté par Renaud Anzieu

Objectifs

- réduire le trafic de transit dans le quartier en limitant le nombre de véhicules y entrant
- améliorer la convivialité du quartier :
  - . partager la voirie en limitant les vitesses excessives
  - . encourager la conduite prudente et respectueuse des autres usagers.

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Référence à rappeler : - Affaire suivie par : Martine SCHMIT et Michel LEFEVRE

Tél. : 01 30 97 80 12 - Fax : 01 30 97 80 11

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

Etat des réflexions et préconisation de la commission « zone 30 » :

Aujourd'hui, Porchefontaine est une zone de transit avec un peu plus de 3 000 foyers et 18 000 voitures qui pénètrent dans le quartier.

Dans un périmètre de 10 minutes à pied, tous les services sont accessibles.

Bilan des réflexions des 16 membres de la commission (internes et externes au Conseil de quartier)

Deux questions structurantes :

- 1) Etes-vous favorable au principe de la mise en œuvre d'une zone 30 ? 16 oui
- 2) Etes-vous favorable à la zone 30 sur la totalité du quartier (sauf Pont Colbert) ? 16 oui et en même temps ce n'est pas suffisant.

Planning :

Hiver 2015 : inscription du sujet à l'ordre du jour de la commission voirie

Février 2016 : travaux en commission sur les 2 choix structurants

Conseil de quartier du 14 mars 2016 : avis sur les préconisations structurantes proposées par la commission

Propositions : emplacements des panneaux « 30 » :

- haut de l'avenue de Porchefontaine
- bas et haut de la rue Yves le Coz
- haut de la rue Albert Sarraut
- haut de la rue Rémont

Question posée :

Est-ce que les autres membres du Conseil de Quartier peuvent vivre avec ce projet en proposant des aménagements spécifiques sans que ce soit pour eux une régression pour le quartier ?

Moyens envisagés :

- panneau à l'entrée et à la sortie
- panneau double sens cyclable
- ralentisseur
- revêtement au sol différencié
- rétrécissement de la voie
- trottoir traversant
- marquage au sol Zone 30

Traitement à l'intérieur de la zone :

- ralentisseur
- radar pédagogique
- chicane
- écluse
- rétrécissement de la voie
- revêtement au sol différencié
- avancée de trottoir
- plantation / traitement végétal
- chaussée et trottoir à niveau
- marquage au sol zone 30
- double-sens cyclable
- priorité à droite
- mini-giratoire.

### Remarques :

- Si on installe une zone 30, on peut imaginer que les véhicules de transit qui veulent l'éviter passeront ailleurs. La zone 30 est un moyen d'apaiser la circulation et d'harmoniser la vitesse sans accélérations et ralentissements.
  - Il serait intéressant d'obtenir un bilan des installations mises en place pour imposer la zone 30 dans d'autres communes (Sceaux, Chaville, Ville d'Avray...)
  - Au carrefour de la rue des Célestins et de la rue de l'Etang, on a enregistré 5 accidents violents (priorités non respectées)
  - A prendre en compte : la réfection déjà réalisée (et à réaliser) sur la rue Yves Le Coz
- Un membre du Conseil fait néanmoins part de trois remarques relatives au projet :
- . sous l'appellation village convivial perçue, et c'est regrettable, un fort a priori contre les voitures, a priori qui scinde les habitants du quartier en 2 groupes : il ne faut pas dresser les usagers de la route les uns contre les autres. Non seulement nous sommes tous alternativement piétons, automobilistes et cyclistes, mais les voitures sont nécessaires à beaucoup de familles du quartier, en particulier les familles nombreuses qui ont des enfants à déposer dans un certain nombre d'écoles et collèges de Versailles, sans parler de ceux qui ne peuvent se déplacer qu'en voiture, pour des raisons de distance ou de santé.
  - . inefficacité : un projet zone 30 pour gêner les voitures en transit gênera tout autant les habitants du quartier et s'avéra inefficace du fait qu'il n'y a pas d'alternative à la traversée de Porchefontaine, les autres axes étant déjà engorgés.
  - . danger : le contresens cycliste, point phare de la zone 30, se sert des cyclistes comme boucliers humains pour limiter la vitesse des voitures. Cette stratégie est à la fois dangereuse et anxiogène, à la fois pour les cyclistes et les automobilistes : nous sommes plusieurs à nous y opposer.

### Avis du Conseil :

Le Conseil de Quartier valide l'idée de poursuivre la réflexion sur l'aménagement d'une zone 30 dans le quartier afin notamment de limiter la circulation de transit. La réflexion doit approfondir les moyens autres que les panneaux.

Le sujet sera à nouveau inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil.

### 2) Projet d'aménagement du deuxième tronçon de la rue Yves Le Coz

- Point sur le projet d'aménagement de la rue présenté :
  - aménagement éventuel d'un passage piéton devant la Maison de Quartier
  - modification de l'emplacement du passage piéton au carrefour Coste – Yves Le Coz, sachant que le carrefour dans son ensemble sera traité dans le cadre du projet Cœur de village.
  - nombre de places de stationnement respecté.
  - des membres du Conseil attirent l'attention sur un éventuel positionnement abusif d'un bateau au 100 de la rue.
- Projet d'aménagement du Carrefour Célestins – Yves Le Coz :
 

Ce projet, initié par un petit groupe de travail associant un riverain et une paysagiste habitant le quartier, repose sur la sécurisation du carrefour (plusieurs incidents et accidents sont en effet à déplorer). Il a été soumis au Maire qui a émis un avis favorable. Il consiste en l'élargissement du parvis de l'église Saint-Michel, l'aménagement paysager du jardin avec la destruction du muret, l'aménagement, rue des Célestins, d'un espace livraisons réservé ponctuellement aux fourgons mortuaires et pouvant servir d'arrêt-minute pour les clients de la boulangerie ; dans ce cadre, restauration de la priorité à droite.

### 3) Commission Vie Quotidienne

La commission souhaite sensibiliser les Porchifontains à plus de civisme au moyen de tracts illustrés distribués dans les boîtes aux lettres. Le premier tract aborde les sujets suivants :

- utiliser son garage plutôt que prendre une place dans la rue
- laisser les médecins, infirmières... se garer sur les bateaux lors de leurs visites
- couper sa haie pour éviter qu'elle n'éborgne les passants.

Un second est prévu dans quatre mois.

Le Conseil de Quartier est sollicité pour proposer des idées (exemples : vélo sur le trottoir, places handicapées non respectées, bruit...) et pour distribuer les tracts.

Le tract sera agrandi pour affichage à la maison de quartier.

### 4) Compte-rendu de la visite du Relais

Excellent accueil, 17 personnes en co-voiturage dont 4 membres du Conseil de Quartier. Visite du centre de tri de Chanteloup les Vignes. Le Relais est issu de la mouvance du groupe Emmaüs. Objectif : fournir du travail à 100 salariés dont 30 en contrat d'insertion. De nombreux salariés sont d'anciens salariés en insertion. 16 tonnes de « marchandises » triées en 40 catégories. 6% de ce qui est collecté est vendu dans les magasins et constitue 40% des revenus. Tous les tissus sont acceptés, même déchirés, sauf si c'est humide ou souillé. Ne sont envoyées en Afrique que des affaires légères.

A Versailles, on pourrait augmenter la collecte en installant davantage de bacs. Chaque personne consomme 12 kg en moyenne de vêtements, chaussures, maroquinerie ; on pourrait en collecter 6 kg, actuellement on en collecte que 2.

### 5) Compte-rendu des permanences

Samedi 13 février : ont été signalés :

- le souhait d'aménagement d'un parking à vélos à la résidence du haut de la rue Albert Sarraut que la mairie a refusé
- l'utilisation abusive de la contre-allée en haut de l'avenue de Porchefontaine pour rejoindre l'avenue de Paris sur la gauche

Samedi 12 mars : installé à l'extérieur à l'entrée de la Maison de quartier

- carrefour Le Coz-Célestins dangereux pour les piétons
- un riverain au 19 rue des Célestins dont la maison donne sur le parking de la Maison de Quartier a eu le mur entièrement tagué : la mairie a refusé le nettoyage.
- davantage de vibrations après travaux rue Yves Le Coz : ce devrait être résolu lors des travaux de réfection de la rue l'été prochain
- les abattages massifs dans les bois de Porchefontaine
- le souhait de la part d'une personne âgée de davantage de bancs près de la mare aux Canards qui estime que celle-ci est à l'abandon
- souhait d'une résidente de La Roseraie de donner le nom de Truffaut à une rue du quartier.

## 6) Points divers

### -Potelets :

Le Conseil de Quartier se prononce défavorablement à l'implantation de potelets au droit des portes charretières. Cet avis défavorable repose sur les points suivants, la pose de potelets :

- s'apparente à une appropriation du domaine public
- coûte cher (certains membres du Conseil estiment que le coût de l'installation des potelets, posés à la demande de riverains, devrait être assumé par les demandeurs)
- ne résout pas les problèmes d'incivilité mais bien au contraire, dans la plupart des cas, détériore les relations de voisinage
- risque de permettre du fait de la fréquence et de la facilité à obtenir de telles poses un accroissement de la demande
- amoindrit notablement l'attention à l'autre, à son voisin et casse l'état d'esprit des habitants du quartier où « il fait bon vivre ».

Une solution au regard de stationnements abusifs ou de débordements sur des bateaux consiste en une vigilance et une écoute des riverains gênés par la police municipale et son intervention.

### -Dénomination du jardin jouxtant le square Lamôme :

Jacques Samanos, au nom du SDIP, présente le projet de donner le nom de Pierre Becquet à ce jardin (situé derrière la Poste et qui fait l'objet d'une convention avec la Ville). Il rappelle que Pierre Bequet, mort en décembre 2012, était graveur et grand prix de Rome, et qu'il a notamment dessiné toutes les Marianne des timbres des années 70 à 80.

Il précise que la Poste, sollicitée par le SDIP, a donné son accord à cette dénomination. Martine Schmit regrette de ne pas avoir été avertie de cette démarche parallèle.

### -Magazine Versailles : plusieurs résidents de la Roseraie se plaignent de ne pas recevoir le journal municipal.

La Direction de la Communication a effectivement bien connaissance des difficultés de distribution du magazine au sein de la résidence la Roseraie du fait des nombreuses plaintes qu'elle a reçues des résidents. Après un certain nombre d'appels restés sans réponse auprès du syndic de la copropriété, ce dernier a finalement répondu. Il s'avère que le syndic est réticent à confier au prestataire de la Ville un pass afin d'avoir accès à la résidence et livrer le magazine dans de bonnes conditions. La société en charge de la distribution (46 000 foyers pour tout Versailles) ne peut attendre que le concierge soit présent afin de lui ouvrir les portes, d'où la grande irrégularité dans la distribution du magazine de la ville dans la résidence.

### -Déploiement d'Autolib à Versailles : plusieurs stations sont prévues en priorité à proximité des gares, dont celle de Porchefontaine. Autolib exige six places. La station sera installée de l'autre côté de l'avenue de Paris, rue Vauban, le long du foyer Carpentier.

- Le niveau sonore des annonces à la gare de Porchefontaine a été baissé (courrier SNCF du 3 mars). Le nombre des messages sera abaissé.

- Aménagement du Chemin de la Sablière : le projet sera porté par VGP (prolongement de la ceinture verte). Le bureau des maires a donné son accord. L'éclairage sera installé avec détecteur de présence. L'étude de réalisation devrait être lancée en septembre 2016.

- Rue Albert Sarraut : l'ancienne imprimerie La Fourmi, puis magasin de scooters, au carrefour Lamartine serait reprise par une supérette.
- Réunion pour les composteurs le 24 mars à la salle Delavaud.
- Repas du Conseil de Quartier le mercredi 6 avril.
- Décès de M. Claude BOULIER, le 3 mars 2016. M. BOULIER a été adjoint au Maire de Versailles de 1971 à 2001.

Prochaine réunion : 18 mai.